

**Sommet européen extraordinaire 23 avril 2015 à Bruxelles - Discours de Martin Schulz, Président du Parlement européen**



Bruxelles - 23-04-2015



Martin Schulz

Mesdames, Messieurs,

Il y a vingt ans, j'ai été élu député au Parlement européen. Et depuis vingt ans, le Parlement plaide pour une politique réellement européenne en matière d'immigration et d'asile. Je pourrais prononcer aujourd'hui le même discours qu'il y a vingt ans. Hélas, la situation n'a que peu changé. Nous assistons à la même tragédie, qui se répète inlassablement, tandis que de nouveaux migrants disparaissent dans les eaux de la Méditerranée.

Dimanche dernier, un autre bateau a fait naufrage, entraînant vraisemblablement la noyade de 800 réfugiés. Ce drame nous a tous profondément choqués. Ces réfugiés ont abandonné leurs foyers pour fuir la guerre, les persécutions, la famine et la pauvreté. Ils étaient venus en Europe en quête de protection, à la recherche d'une vie meilleure, mais c'est la mort qu'ils ont trouvée.

Aujourd'hui, la Méditerranée constitue la frontière la plus dangereuse au monde. Pour chaque personne atteignant nos rivages, nous ne saurons jamais exactement combien ont péri en mer. Et chaque vie perdue au large de nos côtes est un déshonneur pour l'Europe.

À chaque fois qu'un bateau de réfugiés fait naufrage, nous entendons les gens crier, nous les voyons se noyer et nous jurons: "plus jamais ça". Nous respectons des minutes de silence, nous déposons des gerbes de fleurs et nous promettons que, cette fois-ci, les choses vont vraiment changer. Et ensuite...

Beaucoup font peser la responsabilité de ces morts sur "l'Union européenne". Mais il n'existe pas de politique de l'Union européenne en matière d'immigration. Il n'y a que 28 systèmes nationaux différents et qui constituent un ensemble disparate. Ce n'est pas à Bruxelles que se décide la politique de l'immigration; c'est à Londres, Berlin, Paris, Rome, Riga, Lisbonne qu'un pays prend la décision d'accueillir les réfugiés fuyant une zone de conflit, de leur accorder l'asile, d'émettre une ordonnance de retour ou de lancer une mission de sauvetage. Et cela parce que, ces vingt dernières années, les ministres de l'intérieur de nos pays ne sont pas parvenus à mettre en place un système européen ou n'ont pas souhaité le faire. En raison de l'absence d'une réelle politique européenne en matière d'immigration et d'asile, la Méditerranée est en train de se transformer en cimetière.

Notre priorité immédiate doit être de protéger les vies humaines en mer. Quand des personnes se meurent sous nos yeux, la décence humaine exige que nous leur tendions la main pour leur venir en aide.

Je vous exhorte à mettre rapidement en place des opérations de recherche et de sauvetage de plus grande ampleur en Méditerranée. Il nous faut renforcer les opérations conjointes en Méditerranée coordonnées par Frontex, Triton et Poséidon, en augmentant radicalement le nombre de navires en activité ainsi que les fonds et ressources financières disponibles.

Évidemment, cela aurait dû être fait il y a déjà des mois, en octobre dernier pour être précis, lorsque l'opération Triton a été lancée. Je suis certain que ceux d'entre vous qui, autour de cette table, étaient réticents à y contribuer se souviennent bien de cette discussion.

Il convient également d'étendre la portée des opérations afin qu'il soit possible d'intervenir là où des personnes sont en train de se noyer. Le rayon d'action de Triton doit être élargi pour éviter, dans certains cas, de perdre 48 heures avant de pouvoir secourir des personnes en détresse. En vertu du droit humanitaire international, nous sommes tenus de venir en aide aux personnes en détresse en mer. Je lance un appel: agissez maintenant avant que d'autres personnes ne meurent noyées.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis à Bruxelles aujourd'hui pour éviter que d'autres personnes ne perdent la vie. Notre devoir, cependant, ne s'arrête pas là. Nous avons aussi des obligations envers les survivants.

Aujourd'hui, il nous faut trouver le moyen de faire face aux migrations avec humanité et pragmatisme. Notre action européenne commune doit s'exercer dans un esprit de solidarité, avec un partage équitable des responsabilités entre tous les pays de l'Union.

À mes yeux, la révision de nos politiques d'asile et de migration requiert avant tout de la lucidité: il n'existe pas de réponses toutes faites.

Mesdames et Messieurs, l'immigration nous touche tous d'une façon différente. La pression qu'elle exerce est extrêmement variable. Et les responsabilités ne sont pas équitablement réparties.

L'Italie, Malte, la Grèce, Chypre et l'Espagne sont directement concernées par le phénomène des réfugiés arrivant par voie maritime. Car vos pays constituent des portes d'entrée vers l'Europe. Plus de cent mille personnes ont été secourues en douze mois par l'opération italienne de recherche et de sauvetage Mare Nostrum. Et je ne peux que rendre hommage à l'Italie d'avoir mené cette opération humanitaire.

Malte, un pays de 430 000 habitants, est en charge de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage dans une zone d'un quart de million de kilomètres carrés. Ces charges sont totalement disproportionnées.

L'Allemagne est confrontée à un défi très différent: elle a reçu plus de 200 000 demandes d'asile l'an dernier, soit un tiers de toutes celles déposées dans l'Union. Quatre États membres - l'Allemagne, la Suède, l'Italie et la France - ont reçu plus des deux tiers des demandes d'asile.

Il est évident qu'il nous faut parvenir à une répartition équitable des responsabilités dans un esprit de solidarité européenne. Car il n'est tout simplement pas normal de laisser les pays bordant la Méditerranée gérer seuls ce problème. Après tout, la gestion des frontières extérieures de l'Union est une responsabilité européenne commune et non une compétence des seules autorités maltaises, grecques, chypriotes, espagnoles ou italiennes. Il n'est pas juste de laisser un petit nombre de pays accueillir la majorité des réfugiés. Nous avons clairement besoin d'un système permettant une répartition équitable des réfugiés. J'appelle toutes les personnes présentes à cette table à relever le défi et à assumer leur part de responsabilité.

Mesdames, Messieurs,

L'an dernier, les États membres ont reçu 626 000 demandes d'asile, du jamais-vu. Certains disent que c'est trop. Toutefois, seule la moitié de ces demandes sont acceptées. Si l'on met cela en perspective avec les 507 millions d'Européens, la situation semble plus facile à gérer. Et il nous suffit d'observer ce que font nos voisins: seuls 5 % des réfugiés syriens ont trouvé asile en Europe, tandis que le Liban, un pays de cinq millions d'habitants, accueille un million de Syriens. J'ai récemment eu la possibilité de m'entretenir avec des réfugiés syriens qui avaient fui les zones de conflit et étaient accueillis dans le camp de réfugiés d'Öncüpinar. Dans ces circonstances tragiques, il était réconfortant de voir les visages souriants des enfants qui reçoivent l'éducation dont ils ont besoin. Et ce grâce aux efforts louables déployés par le

gouvernement turc pour préserver la dignité humaine de ces personnes.

Oui, nous pouvons faire plus, en particulier si nous agissons de concert et assumons ensemble nos responsabilités.

Nous devons absolument trouver le moyen d'offrir aux réfugiés un traitement équitable, décent et juste, où qu'ils arrivent en Europe. Aujourd'hui, des gens qui fuient leur pays pour les mêmes raisons ne bénéficient pas du même traitement selon le pays d'Europe auquel ils demandent l'asile. Leur sort ne dépend souvent que de la chance ou de la malchance. Certains se voient octroyer l'asile, d'autres bénéficient d'un permis de séjour temporaire pour des raisons humanitaires, mais d'autres sont renvoyés dans leur pays ou choisissent de vivre dans l'irrégularité. Même nos tribunaux sont perplexes face au système de Dublin. Nous ne pouvons pas abandonner ces personnes, leur statut et leurs droits aux caprices du hasard. Cette situation est absurde. Elle est inhumaine.

Il est primordial que nous disposions des mêmes garanties procédurales partout en Europe. Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'aider les États membres riverains de la Méditerranée à traiter rapidement les demandes d'asile, via le Bureau européen d'appui en matière d'asile, pour éviter aux réfugiés de longues périodes de rétention dans des centres surpeuplés. Nous devons aussi mettre en place, immédiatement, un mécanisme de répartition d'urgence.

Cela dit, l'asile ne peut résoudre à lui seul le problème des migrations. Il n'a d'ailleurs pas été conçu dans ce but. Face, par exemple, à une arrivée massive de personnes déplacées qui fuient une zone de conflit, nous devons envisager d'urgence la possibilité de leur accorder une protection temporaire spéciale, de mettre en place un mécanisme contraignant de solidarité et de multiplier l'octroi de visas humanitaires. Le Parlement européen s'est prononcé en faveur de la réinstallation à grande échelle, en Europe, par mesure humanitaire, de réfugiés qui fuient des conflits et qui transitent par des pays tiers. Nous devons aussi étudier les moyens de permettre à ces personnes de demander l'asile ou de réclamer une protection avant d'entrer sur le territoire de l'Union européenne.

Nous devons créer plus de voies d'entrée légale en Europe. L'Europe a toujours été un continent d'immigration et d'émigration et le restera. Nous devons regarder cette réalité en face et admettre que nous avons besoin d'un mécanisme légal d'immigration pour les personnes qui souhaitent venir s'installer et travailler chez nous. Certains États membres ont en effet besoin d'immigrants car leur population active est vieillissante. D'autres n'ont pas ce problème. Nous devons tenir compte de cette réalité. Bien entendu, la mise en place d'une politique migratoire digne de ce nom à l'échelle d'un continent nécessite des règles, et des règles équitables présupposent de fixer des limites et des priorités. Les États-Unis, le Canada ou la Nouvelle-Zélande ont un système d'immigration légale. Ce système prévoit des critères précis quant aux personnes qui peuvent entrer sur le territoire et à celles qui ne le peuvent pas.

Bref, l'Europe a besoin d'une stratégie cohérente et prévisible en matière d'asile et d'immigration. Le plan en dix points de la Commission, auquel vos ministres des affaires étrangères et de l'intérieur ont apporté leur plein soutien lundi, est une bonne base. Le Parlement européen attend à présent de la Commission qu'elle présente, le mois prochain, une proposition à la fois ambitieuse et complète sur la politique d'asile et la politique d'immigration légale. M. Juncker, le 15 juillet de l'année dernière, lorsque vous vous êtes adressé au Parlement européen réuni en séance plénière, quelques minutes avant votre élection à la présidence de la Commission, vous avez déclaré que l'immigration serait une priorité de votre mandat. Nous attendons de vous que vous teniez votre promesse.

Mesdames, Messieurs,

Face aux crises humanitaires d'une ampleur sans précédent dans notre voisinage immédiat, de la Libye à l'Ukraine, de Gaza à l'Iraq en passant par la Syrie, à cause des guerres civiles, des conflits et de la déliquescence de certains pays, nous devons faire davantage.

Nous devons combattre les causes des migrations, pas les migrants. Cette lutte passe par une coopération plus étroite avec les pays d'origine et de transit, notamment au moyen d'accords sur la gestion des flux migratoires et de partenariats en matière de mobilité. L'instabilité permanente en Libye nourrit la traite des êtres humains, un trafic juteux de plusieurs millions de dollars! Les trafiquants s'enrichissent de la misère de leurs semblables et les exposent à des périls mortels en leur faisant traverser la Méditerranée sur des embarcations branlantes.

Il faut démanteler les réseaux de traite d'êtres humains. Nous devons à présent tout mettre en œuvre pour combattre les trafiquants d'êtres humains qui sévissent à nos portes.

Toutefois, notre action contre ces criminels ne sera jamais qu'une partie de la solution, car ils trouveront d'autres filières tant que la demande restera forte et que les migrants resteront convaincus que leur meilleure chance de salut passe par eux. Aussi devons-nous soutenir les pourparlers qui se déroulent actuellement entre les forces politiques libyennes sous les auspices de la mission de soutien en Libye (MINUSIL) et avec la participation des diplomates du Maghreb. Espérons que ces efforts, au niveau régional et des Nations unies, permettront de voir s'installer un gouvernement d'unité nationale en Libye, car il s'agit d'une condition indispensable à la stabilisation du pays. Dans ce cadre, l'Union européenne doit être prête à déployer un programme d'assistance complet, qui englobe une réforme du secteur de la sécurité.

L'objectif à poursuivre, c'est de lutter contre les causes qui poussent les réfugiés à fuir leur pays d'origine. Toutefois, comment croire à la sincérité de cet objectif si, dans le même temps, on réduit les aides internationales, comme cela vient de se passer avec le dernier cadre financier pluriannuel? Parmi les groupes politiques du Parlement, réunis ce matin, l'augmentation substantielle des fonds pour l'aide humanitaire et de développement comme condition à un accord sur le budget 2016 a été clairement formulée. De plus, ce débat sur cet objectif à long terme ne peut jamais servir d'excuse pour dissimuler le besoin impérieux de fournir une aide immédiate.

Le Parlement européen estime que l'Union doit mieux corréliser sa politique migratoire avec l'aide humanitaire, l'aide au développement et les enjeux en matière de sécurité. Nous ne pouvons plus nous permettre -comme cela a été le cas par le passé- que ces différentes politiques se fassent au détriment les unes des autres. Leurs financements doivent être rationalisés et être mieux ciblés.

Soyez assurés que, dans les débats qui se sont engagés sur les politiques d'asile et d'immigration, le Parlement européen fera entendre la voix de la solidarité. Nous voulons œuvrer, d'une manière constructive, en faveur de politiques humaines, réalistes et fondées sur nos valeurs européennes. Nous serons à vos côtés si, à ce Conseil européen que vous avez décidé de convoquer, vous lancez une politique d'asile et de migration qui répondent de manière digne et efficace aux défis actuels.

Je vous remercie de votre attention.

**Pour plus d'informations :**

[europarl.president.press@europarl.europa.eu](mailto:europarl.president.press@europarl.europa.eu)

Armin Machmer  
Spokesperson  
+32 479 97 11 98  
John Schranz  
Press Officer  
+32 498 98 14 02